

<b>Nombre de membres</b>	<b>16</b>
<b>Membres présents</b>	<b>12</b>
<b>Pouvoirs</b>	<b>0</b>
<b>Exprimés</b>	<b>12</b>
<b>Oui</b>	<b>12</b>
<b>Non</b>	<b>0</b>

Accusé de réception en préfecture  
087-200049278-20241211-DEL-2024-69-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2024  
Date de réception préfecture : 12/12/2024



### **EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre, le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Président.

Date de la convocation : 5 décembre 2024

#### **MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :**

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy TOUZET - Sébastien VINCENT.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

#### **DÉLIBÉRATION N° 2024-69**

#### **OBJET : CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025 - INGÉNIERIE POSTE CHEFFE DE PROJET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DEMANDE DE SUBVENTION ANNÉE 2025**

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la mise en œuvre de la politique contractuelle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec les territoires de projet, le PETR du Pays Monts et Barrages est engagé dans un contrat de développement et de transitions pour la période 2023-2025.

Il rappelle que le projet de territoire pour la période 2021-2026 a été défini en 2021. Une série d'enjeux, d'orientations stratégiques et d'objectifs opérationnels ont permis de définir une stratégie de développement qui intègre largement le développement économique du territoire. Une animation dédiée est nécessaire à l'accompagnement du projet économique du territoire. Cette animation est assurée par la Cheffe de projet développement économique et social qui assure également l'animation de l'objectif prioritaire 3 de la Stratégie locale de Développement pour la période programmation européenne 2021-2027 (0,3 ETP).

Il est proposé de solliciter le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de l'année 2025 pour le poste de Chef de projet développement économique et social, selon le plan de financement suivant :

<b>Dépenses prévisionnelles</b>	<b>Montants</b>	<b>Financements prévisionnels</b>	<b>Montants</b>
Salaires et charges	46 015,00 €	<b>Région Nouvelle-Aquitaine (50 % de 0,7 ETP)</b>	<b>16 105,25 €</b>
		FEDER OS5 (2021-2027) {(1 607 h x 28,85 €) x 0,3 ETP} x 80%	11 126,87 €
		Autofinancement PETR du Pays Monts et Barrages	18 782,88 €
<b>Total</b>	<b>46 015,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>46 015,00 €</b>

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le plan de financement proposé et autorisent le Président à solliciter la subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Fait et délibéré à Bujaleuf  
Les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.

**Le Président,  
Laurent PAQUET**